

Les efforts déployés par ce premier éditeur de *Globe*, l'honorable George Brown, en vue de réaliser la confédération, contredisent carrément les déclarations de l'éditeur actuel. A mon avis, les déclarations incendiaires de Canadiens haut placés, et notamment de députés à la Chambre, ne peuvent qu'ajouter à nos difficultés actuelles.

Par contraste, le 15 février dernier, M. Charles Lynch, au cours d'une émission télévisée, a dit ceci à propos de l'acrimonie qui se fait jour dans ce débat—et, malheureusement, dans certaines régions du pays:

Cette amertume, à mon avis, est en grande partie imaginée par les opposants à la mesure, les premiers ministres des provinces et les progressistes conservateurs. Je ne puis voir dans cette mesure—et ce n'est pas que je me sois subitement entiché de Trudeau et de Chrétien—mais je ne peux tout bonnement pas voir dans la constitution, la formule d'amendement temporaire et la charte des droits, ce que les alarmistes y voient. Rien ne m'offusque dans cet ensemble de mesures.

Il ajoutait encore:

Quant à l'imposer, je pense depuis des années que c'est le seul moyen d'y arriver. On ne peut s'y prendre autrement. Si l'on procède comme le veulent les conservateurs ou les premiers ministres des provinces, c'est-à-dire si l'on retourne à la table de négociation, vous et moi avons fait le reportage d'un nombre suffisant de conférences fédérales-provinciales pour savoir à quoi ça aboutirait. Ça ne mènera nulle part... La seule personne qui sait comment s'y prendre, c'est Pierre Trudeau. Et c'est lui, malgré son quatrième mandat, malgré son âge et tout le reste, qui prend un risque qu'aucun premier ministre n'a jamais pris auparavant et, qu'à mon avis, aucun autre ne prendra. Si nous n'y arrivons pas cette fois, nous n'y arriverons jamais.

Ce vétéran du journalisme ne mâche pas ses mots et, selon lui, il est temps d'agir.

J'étais très fier de la Chambre le 9 mai 1980, et le soir du 20 mai, j'étais très fier des Québécois. J'espère de tout cœur que la fierté d'être Canadien l'emportera d'un bout à l'autre du pays au cours des prochaines semaines et qu'elle suscitera l'avènement d'un Canada plus fort et meilleur, maître de sa destinée.

Le rapport que le comité a renvoyé à la Chambre comprend les modifications importantes qu'ont apportées les représentants des deux côtés de la Chambre et du Sénat. Il ne fait absolument aucun doute que ce rapport traduit les vœux des Canadiens. Les membres du comité ont envisagé la question dans une perspective plus vaste que celle que représentent les ambitions et les intérêts de leurs provinces, de leurs régions ou de leurs circonscriptions. En vérité, s'il faut croire l'adage que l'Histoire est un bon maître, alors si un comité semblable a réussi à nous donner l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui devait guider le pays jusqu'à sa maturité, nous devons accepter ce rapport majoritaire du comité mixte, afin que notre pays n'ait plus jamais à affronter un scrutin qui puisse servir de prétexte à certains opportunistes qui voudraient de nouveau diviser le pays.

Le projet de résolution portant adresse commune à Sa Majesté la reine au sujet de la constitution du Canada garantit aux générations futures des libertés et des droits fondamentaux. La Chambre demande respectueusement à Sa Majesté de constitutionnaliser une charte des droits qui a fait l'objet d'un débat approfondi à la Chambre à l'étape de la deuxième lecture, au comité spécial mixte et à nouveau à la Chambre.

L'enchâssement de cette charte des droits et des libertés se répercutera de bien des façons sur notre société. Cette charte

### *La constitution*

comporte un article qui réaffirme les droits des autochtones. Pour ma part, je suis très fier de l'article qui traite précisément des handicapés. Je suis fier de voir tous ces droits inclus dans la charte. Nous nous devons de répondre aux besoins spéciaux des handicapés.

La grande majorité de la centaine de groupes et de particuliers qui ont comparu devant le comité parlementaire spécial se sont dits en faveur de la constitutionnalisation d'une charte des droits. Des milliers de Canadiens intéressés dans tout le pays se sont dits ouvertement et sans réserve en faveur de cette mesure.

J'aimerais citer un extrait d'une lettre que m'a écrite l'un de mes électeurs le 9 février dernier. Voici:

Monsieur Ferguson,

J'espère que le gouvernement du Canada va agir sans détours à l'égard de la constitution. C'est-à-dire qu'il conviendrait de soumettre directement à la Chambre puis à Westminster toute la proposition, y compris l'article concernant les droits de la personne, sans prendre la peine d'en saisir les tribunaux et sans renoncer à certains aspects parce que des parlementaires britanniques considèrent que ces modifications ne correspondent pas à la conception personnelle qu'ils ont du Canada. Il est temps de faire le premier pas important vers la définition de ce «Canada» en termes constitutionnels, y compris en ce qui a trait aux droits de la personne s'appliquant à tous. Que les Canadiens et leur gouvernement aient le courage et la fierté nécessaires pour le faire ensemble et dès maintenant.

Même si le dialogue constitutionnel n'a pas été facile jusqu'ici et que certains premiers ministres provinciaux n'ont pas jugé bon de s'entendre entre eux ni avec Ottawa, je suis convaincu que ce débat aura été constructif. Mais l'époque de la consultation est presque révolue et nous devons prendre une décision. La seule autre solution serait de laisser passer l'occasion et de commencer à se perdre dans les belles paroles et le remords pendant des années à venir. Cela ne servirait en rien notre pays.

Je suis convaincu que le gouvernement devrait agir sans tarder pour rapatrier la constitution et de nombreux autres Canadiens partagent mon avis à ce sujet.

Avant longtemps on s'apercevra que c'était la bonne mesure à prendre à ce tournant de l'histoire canadienne.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jim Phelps.

● (1530)

D'autres députés ont reçu des lettres semblables, monsieur l'Orateur.

Ce n'est pas sans une certaine fierté que lundi de la semaine dernière, le 23 février, j'ai eu l'honneur de voir arriver à l'improviste, à mon bureau, un de mes électeurs venu du centre de l'Alberta. Ce type, un parfait étranger, a exprimé ses préoccupations et sa conviction profonde, conviction d'un Canadien d'élection qui a combattu pour le Canada pendant la Seconde Guerre mondiale. Il m'a parlé en termes angoissés des déclarations faites par certains députés et par les media pour susciter la crainte dans l'esprit des Canadiens. Ancien combattant donc, il a dit connaître ses devoirs et m'a demandé ce qu'il pouvait faire pour son pays, ce qu'il pouvait faire comme Albertain pour que les Canadiens finissent par se comprendre mieux. Cela est typique. Cet homme que je n'avais jamais vu avant qu'il n'entre dans mon bureau, c'est le type du Canadien que je connais et dont je suis fier. En vrai Canadien, je suis persuadé qu'il va lutter contre ceux qui sèment la crainte par goût du sous-entendu ou simplement pour réaliser des ambitions et des objectifs personnels qu'ils mettent au-dessus du bien du pays.